

L'intelligence artificielle au service des élus locaux

“Optimisez votre mandat grâce aux nouveaux outils numériques.”

L'intelligence artificielle s'impose progressivement dans l'action publique. Pour les élus, il devient essentiel d'en comprendre **le fonctionnement, les usages possibles et les limites**, afin de l'utiliser comme un appui utile au mandat, sans perte de contrôle ni risque.

L'AÉLO propose une nouvelle **formation dédiée aux élus locaux**, accessible à **tous les niveaux**, que vous découvriez l'IA ou que vous l'utilisez déjà ponctuellement.

Repères Clés

- **Durée** : 06 heures
- **Lieu** : En ligne ou en présentiel
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Public** : Maires, adjoints, conseillers municipaux (majorité et opposition) et tout élu local.
- **Niveau** : Tous niveaux – Aucun prérequis technique nécessaire.

Objectif Pédagogique

L'objectif pédagogique principal est de permettre aux participants de comprendre le fonctionnement réel de l'intelligence artificielle, d'en identifier les opportunités et les limites, et de l'utiliser de manière éclairée, responsable et adaptée à l'exercice du mandat, sans dépendance technique ni perte de contrôle décisionnel.

Programme de la formation

Jour 1 – Décodeur l'IA : De la théorie à la maîtrise

L'objectif est de lever le voile sur le fonctionnement des algorithmes pour mieux dialoguer avec l'outil.

- **Comprendre les mécanismes de l'IA** : Initiation ludique via la logique des arbres de décision et le concept d'alignement (pourquoi l'IA peut parfois dériver de l'objectif).
- **Développer une posture d'expert** : Apprendre à dépasser le stade de débutant en maîtrisant les 4 piliers d'une requête efficace : **Instructions, Contexte, Contraintes et Esprit critique**.
- **L'IA vocale** : Maîtriser les spécificités, avantages et limites des interactions à la voix.
- **Éthique et limites** : Identifiant ce que l'IA ne peut pas (et ne doit pas) faire. Un focus particulier est mis sur la responsabilité humaine et la décision politique.

Jour 2 – L'IA en action : Cas d'usage du quotidien de l'élu

Une journée 100% pratique pour transformer l'IA en assistant administratif et.

- **Rédaction et communication** : Formuler des réponses apaisées aux administrés et simplifier des points complexes (droit, urbanisme).
- **Optimisation des réunions** : Apprendre à utiliser l'IA pour transcrire, synthétiser et rédiger des rapports de conseils municipaux en un temps record.
- **Exercice pratique** : Réalisation d'une note de synthèse administrative assistée par IA.
- **Cadre d'usage public** : Méthodologie de vérification des sources et mise en place de "disclaimers" pour un usage transparent et responsable au sein de la collectivité.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie active** : Démonstrations en direct, exercices pratiques sur cas réels et échanges interactifs.
- **Supports** : Documentation numérique complète transmise après la session.
- **Suivi** : Évaluation continue via des mises en situation et remise d'une attestation de formation.

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia **RABEHI** pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aelo.info

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement via le DIF élus : Chaque élu dispose d'un Droit Individuel à la Formation (DIF), financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement par la collectivité : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration. ▪ Personnel financier : Règlement direct possible. |
|--|---|

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info